



## **ARRETE DU MAIRE** **AR\_52\_2020**

ROUTE BARREE - RUE BEL AIR - 29 OCTOBRE 2020

**Le Maire de Mauperthuis,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

**Vu** le Code de la route et notamment les articles L 411-1 à L 411-7, R110-1 et suivants, R411-5, R 411-8, R 411-25 à R 411-28 ;

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8<sup>e</sup> partie - signalisation temporaire ;

**Vu** la demande en date du 08 octobre 2020 formulée par Mme TERCHOUNE Lila afin de réaliser son déménagement au 1 Rue Bel Air, le jeudi 22 octobre 2020 ;

**Considérant** que la date du déménagement de Mme TERCHOUNE a été décalée au jeudi 29 octobre 2020 ;

**Considérant** qu'il importe de réglementer la circulation à l'intérieur de la commune ;

### **ARRETE**

**Article 1 :**

Annule et remplace l'arrêté n° AR\_48\_2020 en date du 12 octobre 2020.

**Article 2 :**

La circulation sera interdite rue Bel Air (sauf riverains), le **jeudi 29 octobre 2020** pendant les travaux de déménagement.

**Article 3 :**

Une signalisation temporaire réglementaire sera mis en place par les services municipaux.

**Article 4 :**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.



**Article 5 :**

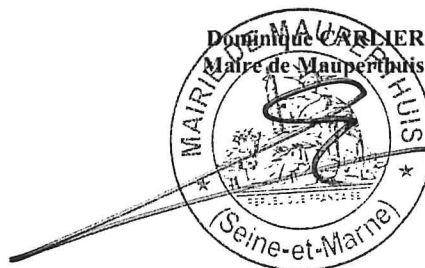
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 6 :**

Monsieur le maire, les services municipaux de la commune, Monsieur le Commandant de police de Coulommiers, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 20/10/2020

Pour extrait certifié conforme



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

RF SOUS PREFECTURE DE MEAUX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/10/2020 077-217702810-20201020-AR_52_2020-AR